L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 18 AVRIL.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

FAMILLE DE BAURAIN.

XXVI

QUI DONC L'EMPORTERA ?

Daniel courbe la tête avec découragement.

—Croyez-vous en Dieu? demande le chapelain.

—Oui, pense que j'y crois, répondit le jeune homme, que j'espère toujours et quand même.

—Mais votre avenir doit avoir sortie de confiance en vous, pour vous donner la preuve qui doit convaincre la duchesse.

—Seule, Mme de Fanconville peut entendre [illegible]

[illegible] rhum; soit qu'il ne voulut pas le décabriger, soit qu'il eût besoin de forcer Daniel fit comme lui.

—Pauvre, dit-il, une petite médaille d'or, que Mme la duchesse mit au cou de son neveu, le matin du jour qui suivit l'événement dont il ne veut parler qu'à elle seule.

L'abbé Périn prit la médaille, la retourna en tous sens; mais elle ne lui apprit [illegible]

—Voulez-vous me la confier?

Daniel [illegible]

—Tout ce que vous venez de me raconter, dit le chapelain, [illegible] Fanconville [illegible] Daniel joignit les mains en signe de reconnaissance.

L'abbé était devenu grave, recueilli.

—Mme de Fanconville ne vous écouterait pas, peut-être, dit-il, je lui rappellerai tout ce que vous venez de me dire, je m'y engage, et je lui remettrai cette médaille.

—En la mettant au cou du petit Gaston de Bauraine, elle lui dit: "Tu m'as sauvé d'un péril dont tu n'auras jamais le doute. Puisse ce souvenir te porter bonheur."

—Je me souviendrai, [illegible] Paris, je pénétrerai dans la [illegible] de l'avenir, et je me demanderai [illegible] Mme de Fanconville.

—Ah! vous êtes bon! s'écria Daniel, [illegible] ce moyen est impossible.

—Pourquoi?

—Gaston de Bauraine est fou!

—Peut-être, dit une voix grave derrière eux.

Les deux hommes étaient si absorbés par leur entretien, qu'ils n'avaient pas entendu la porte s'ouvrir. Ils se retournèrent.

—Ah! je suis maudit! s'écria Daniel.

Et, vaincu cette fois par la fatalité, il ne cherche pas à fuir, et cache dans ses mains les larmes de découragement qu'il ne voulait pas laisser voir. Il venait de reconnaître dans le nouveau vent M. Samson, [illegible] Denis.

Celui-ci, en arrivant, avait interrogé les domestiques, et défendu qu'on l'annonçât près du chapelain et de l'étranger qu'on lui dépeignit.

L'abbé Périn s'était levé, [illegible] de cette brusque surprise, [illegible] nomma. Il avait [illegible] grand'peine, une [illegible] l'avait amené en trois heures à Fanconville; il ne refusa pas la [illegible] lui offrit le chapelain. [illegible] toujours affaissé.

—Voulez-vous me permettre, monsieur, dit-il, de ne pas chercher à fuir jusqu'à demain? Vous serez libre ici.

Le jeune homme le regarda sans avoir l'air de comprendre.

—Vous me ferez d'autant plus de plaisir, reprit le magistrat en [illegible], que j'ai fait hier à Mlle Alice Madelon la promesse de ne pas vous arrêter, et que vous m'aidiez ainsi à tenir ma parole.

Daniel pensait, mais il comprit de moins en moins.

M. Samson demanda à passer la nuit dans la même chambre que le jeune homme; la duchesse [illegible] le lendemain. Il n'avait pas de temps à perdre pour s'éclairer sur les [illegible] du passé. Mais le chapelain [illegible] de veille, disant qu'il ne serait pas [illegible] d'entendre une deuxième fois [illegible] dont il avait [illegible] de se [illegible] fut donc dans sa [illegible] chambre [illegible] retira. Les trois hommes, [illegible] en immense fin de [illegible] n'aurait pas [illegible] de la nuit pour [illegible]. La chapelain fit servir une collation par mesure de prudence, et envoya se coucher tout le personnel, surpris de cette façon [illegible]. Pour la première fois de sa vie de chapelain, le bon abbé avait oublié la prière du soir.

La duchesse arriva comme elle l'avait annoncé, le lendemain au soir. Dans la salle à manger, splendidement éclairée, l'attendait un repas somptueux. La grande pièce, sous la profusion des lumières, n'avait plus rien de lugubre; le luxe de la table, moins raffiné peut-être que celui de M. de Bauraine, était plus solide; la vieille argenterie [illegible] qu'elle était, avait moins d'élégance et plus de style. Les fleurs se montraient plus rares, mais plus choisies. Fanconville ne possédait point de jardin d'hiver, mais les serres du château pourraient pour les plus belles de France, et le jardinier les avait dépouillées de ce qu'elles avaient de plus rare, pour l'arrivée de la douairière. A l'entrée de la cour brûlaient de gros falots qui diamantaient la neige. Le vestibule, les escaliers, les couloirs étaient illuminés.

Mathilde, qui s'attendait à entrer dans un vieux château triste et noir, fut surprise et charmée de cette grandeur [illegible] de cette vraie [illegible] de tout ce [illegible] qu'étaient à l'envi les millionnaires [illegible] Cet immense château, [illegible] ces [illegible] ces [illegible] surtout pour elle le charme du changement.

—Oh! [illegible] vous aviez un [illegible] Fanconville. C'est un palais dont vous êtes la fée.

—Ne vous hâtez pas de juger, répondit la douairière [illegible]; on voit [illegible] limitées.

Le chapelain avait fait [illegible] les [illegible] environs, habitués de Fanconville, qui [illegible] pour recevoir la [illegible] de l'hospitalière maison, en dépit de la neige et du froid [illegible] de cette année-là.

Les [illegible] qui avaient [illegible] de [illegible] tous faisaient fête à leur vieille amie.

C'était vraiment un retour qui faisait tout le monde heureux. Seul, l'abbé Périn, malgré sa joie réelle, [illegible] préoccupé. Ses distractions ne pouvaient échapper à Mme de Fanconville.

—Est-ce que mon xérès s'est gâté pendant mon absence, monsieur l'abbé? lui demanda-t-elle malignement.

—Il faudrait pour cela que je l'eusse négligé, répondit le chapelain sur le même ton, et c'est là péché d'ingratitude que je suis incapable de commettre.

—Alors, vous avez oublié le trio-tras, et vous êtes inquiet de mes prochains triomphes.

—Monsieur l'abbé, dit Mathilde, vous me donnerez une leçon de trio-tras, n'est-ce pas?

—Oh! mademoiselle, à votre âge! J'espère bien n'avoir jamais à vous imposer semblable pénitence.

L'abbé riait, mais bien malgré lui; à travers sa gaieté perçait l'inquiétude de son cœur.

—Je ne regrette pas mon voyage, dit encore la duchesse; mais c'est [illegible] âge en a l'amour du chez soi; [illegible] tirai plus. Il me semble que [illegible] dans ma maison, à ma table, avec [illegible] vieux [illegible] Mme de Fanconville, [illegible] l'abbé [illegible] de vraie [illegible] Mme de Fanconville [illegible]

—Je [illegible] bien, répondit le docteur.

—Et moi [illegible] pour les jours au bon Dieu, [illegible]

—Monsieur l'abbé, demanda Mathilde, vous me laisserez le prier avec vous, n'est-ce pas? Je n'ai jamais eu de mère, c'est bien le moins qu'il me laisse [illegible] ce qu'il m'a donné.

Mathilde avait le don d'émouvoir comme de charmer; sa voix était émue, plus encore que son visage.

—Quelle charmante enfant! dit le chapelain. Je vais l'adorer.

—Avouez pourtant qu'elle vous faisait peur, monsieur l'abbé, et que si l'eusse demandé votre avis...

—Ma foi, fit l'abbé Périn, [illegible] péché mignon [illegible] de la gaieté générale, je ne l'avais pas vue.

—Oh! monsieur l'abbé, s'écria Mathilde, je vais vous faire [illegible] toute votre vie, cette [illegible]

Le vrai de la [illegible] avait jeté les [illegible] Fanconville [illegible] Mathilde [illegible] Mathilde avait en perspective des distractions provinciales, [illegible] plus intimes, et peut-être plus [illegible] que celles de Paris. Elle s'en [illegible] beaucoup de plaisir et surtout de nombreux succès.

Et puis, le vicomte de Bauraine [illegible] avec toute sa famille, [illegible] à lui faire visite [illegible] Mme de Fanconville [illegible]

[illegible]

—Mon [illegible] Fanconville [illegible] pour [illegible]

—Ah! je suis maudit! s'écria Daniel.

Et, vaincu cette fois par la fatalité, il ne cherche pas à fuir, et cache dans ses mains les larmes de découragement qu'il ne voulait pas laisser voir. Il venait de reconnaître dans le nouveau vent M. Samson, [illegible] Denis.

Celui-ci, en arrivant, avait interrogé les domestiques, et défendu qu'on l'annonçât près du chapelain et de l'étranger qu'on lui dépeignit.

L'abbé Périn s'était levé, [illegible] de cette brusque surprise, [illegible] nomma. Il avait [illegible] grand'peine, une [illegible] l'avait amené en trois heures à Fanconville; il ne refusa pas la [illegible] lui offrit le chapelain. [illegible] toujours affaissé.

—Voulez-vous me permettre, monsieur, dit-il, de ne pas chercher à fuir jusqu'à demain? Vous serez libre ici.

Le jeune homme le regarda sans avoir l'air de comprendre.

—Vous me ferez d'autant plus de plaisir, reprit le magistrat en [illegible], que j'ai fait hier à Mlle Alice Madelon la promesse de ne pas vous arrêter, et que vous m'aidiez ainsi à tenir ma parole.

Daniel pensait, mais il comprit de moins en moins.

M. Samson demanda à passer la nuit dans la même chambre que le jeune homme; la duchesse [illegible] le lendemain. Il n'avait pas de temps à perdre pour s'éclairer sur les [illegible] du passé. Mais le chapelain [illegible] de veille, disant qu'il ne serait pas [illegible] d'entendre une deuxième fois [illegible] dont il avait [illegible] de se [illegible] fut donc dans sa [illegible] chambre [illegible] retira. Les trois hommes, [illegible] en immense fin de [illegible] n'aurait pas [illegible] de la nuit pour [illegible]. La chapelain fit servir une collation par mesure de prudence, et envoya se coucher tout le personnel, surpris de cette façon [illegible]. Pour la première fois de sa vie de chapelain, le bon abbé avait oublié la prière du soir.

La duchesse arriva comme elle l'avait annoncé, le lendemain au soir. Dans la salle à manger, splendidement éclairée, l'attendait un repas somptueux. La grande pièce, sous la profusion des lumières, n'avait plus rien de lugubre; le luxe de la table, moins raffiné peut-être que celui de M. de Bauraine, était plus solide; la vieille argenterie [illegible] qu'elle était, avait moins d'élégance et plus de style. Les fleurs se montraient plus rares, mais plus choisies. Fanconville ne possédait point de jardin d'hiver, mais les serres du château pourraient pour les plus belles de France, et le jardinier les avait dépouillées de ce qu'elles avaient de plus rare, pour l'arrivée de la douairière. A l'entrée de la cour brûlaient de gros falots qui diamantaient la neige. Le vestibule, les escaliers, les couloirs étaient illuminés.

Mathilde, qui s'attendait à entrer dans un vieux château triste et noir, fut surprise et charmée de cette grandeur [illegible] de cette vraie [illegible] de tout ce [illegible] qu'étaient à l'envi les millionnaires [illegible] Cet immense château, [illegible] ces [illegible] surtout pour elle le charme du changement.

—Oh! [illegible] vous aviez un [illegible] Fanconville. C'est un palais dont vous êtes la fée.

—Ne vous hâtez pas de juger, répondit la douairière [illegible]; on voit [illegible] limitées.

Le chapelain avait fait [illegible] les [illegible] environs, habitués de Fanconville, qui [illegible] pour recevoir la [illegible] de l'hospitalière maison, en dépit de la neige et du froid [illegible] de cette année-là.

Les [illegible] qui avaient [illegible] de [illegible] tous faisaient fête à leur vieille amie.

C'était vraiment un retour qui faisait tout le monde heureux. Seul, l'abbé Périn, malgré sa joie réelle, [illegible] préoccupé. Ses distractions ne pouvaient échapper à Mme de Fanconville.

—Est-ce que mon xérès s'est gâté pendant mon absence, monsieur l'abbé? lui demanda-t-elle malignement.

—Il faudrait pour cela que je l'eusse négligé, répondit le chapelain sur le même ton, et c'est là péché d'ingratitude que je suis incapable de commettre.

—Alors, vous avez oublié le trio-tras, et vous êtes inquiet de mes prochains triomphes.

—Monsieur l'abbé, dit Mathilde, vous me donnerez une leçon de trio-tras, n'est-ce pas?

—Oh! mademoiselle, à votre âge! J'espère bien n'avoir jamais à vous imposer semblable pénitence.

L'abbé riait, mais bien malgré lui; à travers sa gaieté perçait l'inquiétude de son cœur.

—Je ne regrette pas mon voyage, dit encore la duchesse; mais c'est [illegible] âge en a l'amour du chez soi; [illegible] tirai plus. Il me semble que [illegible] dans ma maison, à ma table, avec [illegible] vieux [illegible] Mme de Fanconville, [illegible] l'abbé [illegible] de vraie [illegible] Mme de Fanconville [illegible]

—Je [illegible] bien, répondit le docteur.

—Et moi [illegible] pour les jours au bon Dieu, [illegible]

—Monsieur l'abbé, demanda Mathilde, vous me laisserez le prier avec vous, n'est-ce pas? Je n'ai jamais eu de mère, c'est bien le moins qu'il me laisse [illegible] ce qu'il m'a donné.

Mathilde avait le don d'émouvoir comme de charmer; sa voix était émue, plus encore que son visage.

—Quelle charmante enfant! dit le chapelain. Je vais l'adorer.

—Avouez pourtant qu'elle vous faisait peur, monsieur l'abbé, et que si l'eusse demandé votre avis...

—Ma foi, fit l'abbé Périn, [illegible] péché mignon [illegible] de la gaieté générale, je ne l'avais pas vue.

—Oh! monsieur l'abbé, s'écria Mathilde, je vais vous faire [illegible] toute votre vie, cette [illegible]

Le vrai de la [illegible] avait jeté les [illegible] Fanconville [illegible] Mathilde [illegible] Mathilde avait en perspective des distractions provinciales, [illegible] plus intimes, et peut-être plus [illegible] que celles de Paris. Elle s'en [illegible] beaucoup de plaisir et surtout de nombreux succès.

Et puis, le vicomte de Bauraine [illegible] avec toute sa famille, [illegible] à lui faire visite [illegible] Mme de Fanconville [illegible]

[illegible]

—Mon [illegible] Fanconville [illegible] pour [illegible]

COMPAGNIE GENERALE [illegible]

Pour New York directement.

ARRANGEMENT D'HIVER

Excursions régulières du dimanche

Pour Grand Ecore

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Chemin de fer Pontchartrain.

Great Jackson Route.

Chemin de fer de la Ville-Orléans et Mobile.

New Orleans & Mobile Rail-Road

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

Hibernia Insurance Company.

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protection Association.

New Orléans Credit Foncier Association.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

ETAT DE SITUATION

Banque des Citoyens de la Louisiane.

CAPITAL ACTIF.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

THE NEW ORLEANS BAR

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company.

STATE NATIONAL BANK

Factors' and Traders' Insurance Company.

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

NEW-ORLEANS.